



MODIFICATION N° 1 datée du 16 janvier 2019 apportée au prospectus daté du 16 août 2018.

FNB INDICIELS RBC

FNB indiciel d'obligations canadiennes à court terme RBC
FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC
FNB indiciel mondial d'obligations gouvernementales RBC (CAD – Couvert)
FNB indiciel d'actions canadiennes RBC
FNB indiciel d'actions américaines RBC
FNB indiciel d'actions internationales RBC
FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC

(chacun, un « fonds » et, collectivement, les « fonds »)

La présente modification n° 1 datée du 16 janvier 2019 apportée au prospectus daté du 16 août 2018 (le « prospectus ») fournit certains renseignements supplémentaires à l'égard des fonds, et le prospectus, en ce qui concerne les fonds, devrait être lu à la lumière de ces renseignements.

Résumé

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GMA »), le gestionnaire des fonds, a annoncé qu'elle avait conclu une alliance stratégique avec Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« BlackRock Canada »), dans le cadre de laquelle les familles de FNB offertes au Canada par RBC GMA et BlackRock Canada sont regroupées sous une nouvelle bannière – RBC iShares. Afin de tirer parti des occasions créées par cette alliance stratégique, RBC GMA a annoncé des propositions visant ce qui suit : a) que les fonds (sauf le FNB indiciel mondial d'obligations gouvernementales RBC (CAD – Couvert) et le FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC) et certains fonds négociés en bourse gérés par BlackRock Canada (comme il est décrit en détail ci-après) soient fusionnés (les « fusions ») et b) que BlackRock Canada devienne le fiduciaire, le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du FNB indiciel mondial d'obligations gouvernementales RBC (CAD – Couvert) (collectivement, les « modifications proposées »). Les modifications proposées, qui sont décrites ci-après, sont subordonnées à la réception de toutes les approbations requises des porteurs de parts et des organismes de réglementation.

RBC GMA procédera également à la dissolution du FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC autour du 5 avril 2019. Préalablement à la dissolution, le FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC procédera volontairement à sa radiation de la cote de La NEO Bourse Aequitas Inc., son dernier jour de bourse devant tomber autour du 3 avril 2019. Les porteurs de parts du FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC recevront un préavis d'au moins 60 jours à cet égard.

Assemblées des porteurs de parts tenues aux fins de l'approbation des fusions

RBC GMA a annoncé que des assemblées extraordinaires des porteurs de parts des fonds seraient tenues autour du 22 mars 2019 à Toronto, en Ontario, aux fins de l'approbation de la fusion de chacun des fonds dissous avec le fonds issu de la fusion applicable, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Fonds dissous

FNB indiciel d'obligations canadiennes à court terme RBC
FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC
FNB indiciel d'actions canadiennes RBC
FNB indiciel d'actions américaines RBC
FNB indiciel d'actions internationales RBC

Fonds issu de la fusion

iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF
iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF
iShares Core S&P 500 Index ETF
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF

Les fonds dissous indiqués ci-dessus seront dissous à la suite de la réalisation des fusions. Les porteurs de parts de chaque fonds dissous recevront un nombre de parts du fonds issu de la fusion correspondant qui est indiqué ci-dessus établi en fonction de la valeur liquidative par part du fonds issu de la fusion. Il est prévu que le projet de fusion visant le FNB indiciel d'actions américaines RBC sera réalisé dans le cadre d'une opération à imposition reportée et, par conséquent, ne sera pas considéré comme une disposition aux fins de l'impôt. Il est prévu que les quatre autres projets de fusion seront réalisés dans le cadre d'une opération imposable devant être considérée comme une disposition aux fins de l'impôt et pouvant avoir des incidences fiscales pour les porteurs de parts des fonds issus de la fusion applicables.

Assemblée des porteurs de parts tenue aux fins de l'approbation du changement de fiduciaire et de gestionnaire

RBC GMA a également annoncé qu'une assemblée extraordinaire des porteurs de parts du FNB indiciel mondial d'obligations gouvernementales RBC (CAD – Couvert) serait tenue autour du 22 mars 2019 à Toronto, en Ontario, aux fins de l'approbation du remplacement de RBC GMA, en qualité de fiduciaire, de gestionnaire de fonds d'investissement et de gestionnaire de portefeuille du fonds, (le « changement de gestionnaire ») par BlackRock Canada.

L'avis de convocation aux assemblées et les renseignements énonçant la procédure d'accès en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations contenant le détail des fusions et du changement de gestionnaire (ou la procédure de demande d'exemplaires) seront expédiés par la poste autour du 15 février 2019 aux porteurs de parts inscrits en date du 6 février 2019.

Si les porteurs de parts des fonds (sauf le Fonds indiciel d'actions de marchés émergents RBC) approuvent les fusions et le changement de gestionnaire, selon le cas, il est prévu que les fusions et le changement de gestionnaire seront mis en œuvre autour du 5 avril 2019, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations requises, notamment des organismes de réglementation, y compris l'approbation des autorités en valeurs mobilières à l'égard des fusions et du changement de gestionnaire.

Le comité de révision indépendant des fonds a formulé une recommandation positive après avoir établi que les fusions et le changement de gestionnaire, s'ils étaient mis en œuvre, auraient un résultat juste et raisonnable pour chacun des fonds applicables.

Quels sont vos droits?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution. Ce droit ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de toute modification de celui-ci. En outre, dans certaines provinces du Canada, la législation confère au souscripteur ou à l'acquéreur de titres de l'organisme de placement collectif un droit limité de résolution dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription de ces titres. Dans le cas d'un régime contractuel, le délai de résolution peut être plus long. Dans la plupart des provinces et territoires du Canada, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité, des dommages-intérêts ou, au Québec, la révision du prix si le prospectus ou toute modification de celui-ci ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation sur les valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent et on consultera éventuellement un avocat.

ATTESTATION DES FONDS, DU FIDUCIAIRE, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Le prospectus daté du 16 août 2018, modifié par la présente modification n° 1, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen de la version modifiée du prospectus, conformément à la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le 16 janvier 2019

RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS INC. **en qualité de fiduciaire et de gestionnaire des fonds**

(SIGNÉ) *“Damon G. Williams”*

Damon G. Williams
Chef de la direction

(SIGNÉ) *“Heidi Johnston”*

Heidi Johnston
Chef des finances, Fonds de RBC GMA

Au nom du conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

(SIGNÉ) *“Douglas Coulter”*

Douglas Coulter
Administrateur

(SIGNÉ) *“Daniel E. Chornous”*

Daniel E. Chornous
Administrateur

RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS INC. **en qualité de promoteur des fonds**

(SIGNÉ) *“Damon G. Williams”*

Damon G. Williams
Chef de la direction